

La menace jihadiste est devant nous

«*L'horreur absolue de ce crime suppose une réaction d'unité de la nation*», a insisté Olivier Faure, au lendemain de l'ignoble assassinat dont Samuel Paty a été victime, dans une interview accordée à Marianne. «*C'est l'école républicaine, laïque et émancipatrice qui a été visée par ce terroriste fanatisé par l'islamisme radical. C'est l'enseignement la cible, et Samuel Paty la victime*

expiatoire. Le mobile, c'est la volonté de faire obéir la République à un ordre supérieur. Nous sommes à un tournant. Notre réaction doit être puissante. On ne touche pas aux enseignants qui transmettent notre socle commun de valeurs !

Certains ont pu croire que le combat contre le terrorisme islamiste était derrière nous. Mais il n'en est rien. Aujourd'hui, c'est l'école qui a été la cible, c'est-à-dire le premier maillon dans la chaîne de transmission des valeurs de la République.»

En février 2020, alors que la DGSI venait de procéder à l'interpellation de plusieurs suspects dans le Finistère, nous avons interrogé Hugo Micheron, auteur du «*Jihadisme français*», l'un des meilleurs spécialistes de l'Islamisme. À la lecture de son ouvrage, on ne peut tirer qu'une conclusion : la menace jihadiste est devant nous. En effet, on peut évaluer à 2000 le nombre de jihadistes dans notre pays.

En outre, nous, les Français, constituons clairement une cible privilégiée pour ces fanatiques : «**la France est considérée, par les jihadistes, comme le fer de lance idéologique de l'Occident. La République laïque, le contrat social français représentent tout ce qu'ils**



C'est l'école laïque qui était visée

détestent. D'ailleurs, il est ressorti des entretiens que j'ai mené, que les terroristes avaient sous-estimé la solidité du tissu social français et son attachement à la République. Ils pensaient vraiment que les attentats de 2015 fractureraient la société française», nous expliquait, au mois de février, Hugo Micheron. D'où l'importance de ne pas tomber dans leur piège et de préserver la cohésion nationale. D'autant que nous savons que d'autres attaques interviendront. Aujourd'hui, dans les prisons, des centaines de jihadistes mettent à profit leur période de détention pour recruter et se former idéologiquement.

Depuis les années 70, la sociologie a eu tendance à considérer la prison comme un lieu en dehors du temps. Or il n'en est rien. Non seulement la peine d'emprisonnement ne «*déradicalise*» pas les intégristes, mais en outre elle leur permet de poursuivre sous d'autres formes leur guerre contre la République.

Sachons, collectivement, être à la hauteur du défi que nous lancent les islamistes. «**Il ne faut pas baisser la garde**», a prévenu Olivier Faure. «**Personne ne peut prétendre vaincre l'hydre fanatique en quelques semaines ou mois. Le combat contre l'islamisme radical sera long et nous le mènerons sans renier nos principes.**»



Avec les Ouïghours

Depuis 2016, le régime chinois mène une politique d'anéantissement des Ouïghours, population musulmane et turcophone, qui vit au nord ouest du pays.

La population Ouïghoure ne compte que 13 millions d'habitants. Et pourtant près de 2 millions d'entre eux sont enfermés dans des camps tandis que les autres vivent sous étroite surveillance.

Jusqu'à présent, le pouvoir chinois niait. Depuis que Raphaël Glucksmann a publiquement dénoncé les conditions de vie des Ouïghours, il est passé du déni aux menaces, faisant valoir que ce qui se passe sur le territoire chinois ne concerne que les Chinois.

Il faut donc amplifier la mobilisation afin que le sort des Ouïghours devienne une affaire mondiale.

C'est ce qu'ont fait les député.es socialistes en participant au groupe parlementaire de solidarité. Au gouvernement et au président de la République, maintenant, d'oser dénoncer la politique du pouvoir chinois à l'encontre des Ouïghours.

PS29

Bretagne : aller à l'essentiel

Quand les oppositions s'agitent, la majorité régionale agit. D'ailleurs entre toutes les composantes de l'opposition régionale, il est assez difficile de s'y retrouver, d'autant que pour exister chacun tente, comme il le peut, d'attirer l'attention comme on a pu s'en rendre compte à l'occasion de la dernière session les 15 et 16 octobre derniers.



Le no deal devient probable

Mais ces agitations préélectorales ne doivent pas faire dévier la majorité régionale de son cap : aller à l'essentiel pour préparer l'avenir de la Bretagne.

Et aujourd'hui, l'essentiel c'est de sauver la Brittany Ferries. « Cette entreprise fait partie de notre patrimoine commun », a rappelé Loïg Chesnais-Girard. « Elle incarne une part de l'histoire agricole de la Bretagne et a vu passer des générations de marins français, souvent bretons, qui font de

cette entreprise un symbole, mais aussi une force pour demain. »

L'héritage de cette histoire se lit dans la présence des régions Bretagne et Normandie dans la propriété des navires.

« La majorité garde son cap : préparer l'avenir de la Bretagne. »

La contribution des deux régions vise à éviter le pire et à très vite retrouver le meilleur. Ce sont donc 85 millions d'euros qui s'ajouteront au soutien de l'État et à l'effort de l'ensemble des créanciers.

Pour la Bretagne, c'est 30 millions pour cette session, dont 15 millions versés d'ici la fin de l'année.

La Région Bretagne va également aider Diwan, à passer le cap de cette crise. « Nous devons poursuivre la bataille pour que le forfait scolaire soit mis en œuvre, tel que je l'avais négocié avec Édouard Philippe, premier ministre, et tel que les élus bretons l'avaient validé », a rappelé le président du Conseil régional.

Concernant le dossier sur les filières halieutiques, il est l'occasion de redire toute l'importance de cette filière pour notre économie, pour l'aménagement du territoire, pour le plaisir et la qualité dans nos assiettes et pour notre fierté.

Cette session s'est tenue alors que les négociations sur le Brexit se trouvent dans l'impasse et le no deal devient de plus en plus probable. « Tout le monde doit bien en prendre conscience, nous allons changer de monde, la Bretagne sera une frontière et nous devons y perdre le moins possible... », a prévenu Loïg Chesnais-Girard, qui vient de prendre la présidence du groupe de contact entre régions européennes et britanniques. « Sur ce sujet, c'est par la cohérence et l'unicité de nos prises de position que nous serons entendus. »



La pêche est essentielle pour la Bretagne

L'essentiel, c'est enfin le déploiement de la fibre, que le Covid ne ralentira pas. « Notre objectif de 2026 reste le même. La crise sanitaire a démontré que la fibre est la bonne réponse pour se connecter à internet. Aucune autre technologie ne peut garantir son débit. Nous avons eu raison d'engager le fibrage de toute la région et de le faire à égalité entre les villes et les campagnes », a rappelé le président du Conseil régional.

Brittany Ferries : il y a urgence



À l'occasion de cette session, Gwenegann Bui a appelé l'État à intervenir rapidement et massivement pour sauver la Brittany Ferries. « L'Angleterre, Covid ou pas, restera toujours une île. Et les Anglais y habiteront toujours. Ils sont 66 millions ! Les échanges humains et commerciaux entre les deux rives de la Manche se relèveront du Brexit comme de cette épidémie. Et il faudra toujours des bateaux pour transporter voyageurs, voitures et remorques. C'est un fait têtù. Si la BAI disparaît, ce qui est possible. Il y viendra à sa place une autre compagnie. Là aussi c'est sûr !

Mais le pavillon français, ce sera fini. Les 2500 familles de marins français, fini aussi. La desserte des ports de Roscoff et de Saint-Malo, suivront, car la ligne courte, et donc plus rentable, passe par la Normandie, pas par la Bretagne.

Quand s'est noué le partenariat entre la BAI et la Région Bretagne, en 1982, ce ne fut pas simplement une rencontre entre Louis

Le Pensec et Alexis Gourvennec ou une vocation uniquement économique. L'idée était de renforcer et protéger les infrastructures qu'incarnaient les lignes maritimes. Elles s'intégraient et s'intègrent toujours dans la stratégie de désenclavement de notre région.

Les régions Bretagne et Normandie ont pris leurs responsabilités et leurs risques : 85 millions d'euros à elle deux ! Nous sommes allés au bout ! Mais maintenant, nous attendons le gouvernement. Il y a urgence ! À ce titre, la saisine du CIRI (Comité Interministériel de Restructuration Industrielle) par le ministre Le Maire n'était pas une bonne idée. Car cela allonge les délais inutilement.

Pourtant, nous savons bien quel est le besoin de financement de l'État : un apport de plus de 115 millions d'euros d'État sur cinq ans. Oui cela fait beaucoup d'argent. C'est colossal. Nous le savons.

Oui c'est risqué. Nous le savons aussi.

Mais si le gouvernement ne prend pas cette décision rapidement, il accentuera les difficultés et poussera la compagnie dans le fossé. »

La Bretagne, terre de solidarités

Pauvreté, précarité, inégalités : comment nos territoires agissent pour lutter contre l'exclusion ? Quel nouveau pacte social pour relever le défi de réduire la pauvreté et les inégalités en Bretagne ? Voilà le thème de la prochaine visioconférence organisée par le BREIS le 24 octobre, de 10h00 à 12h00.

La Bretagne se distingue par le taux de pauvreté le plus bas de France. Cependant, 10,8% des Bretonnes et des Bretons sont en situation de très grande précarité. Et la crise sanitaire n'arrange rien précipitant de nombreuses familles ou personnes, jusque-là épargnées, elles aussi dans la précarité. Les antennes du *Secours populaire* ne cessent, depuis la rentrée, d'alerter les pouvoirs publics.

Fixé à 60% du niveau de vie médian, ce seuil de pauvreté s'établit en 2017 à 1041 euros par mois.

Le revenu d'une personne seule au RSA qui reçoit 545 euros par mois correspond à 52% du seuil de pauvreté, celui d'une personne âgée

au minimum vieillesse avec 803 euros correspond à 77% du seuil de pauvreté, une personne en situation de handicap avec 902,70 euros est à 86% du seuil de pauvreté.

La Bretagne demeure une région où les inégalités sont relativement faibles en comparaison avec le reste de la métropole. En 2017, l'écart était de 2,8 entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres.

Cependant, plusieurs territoires méritent une attention particulière :



Réduire la pauvreté et les inégalités en Bretagne

le Centre-Bretagne où on enregistre des taux de pauvreté de 19,6% dans certaines communes ou les « *quartiers politiques de la ville* » où ce taux peut atteindre 43%.

Pour les socialistes bretons l'enjeu est bien de trouver, avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs, les moyens de répondre à ces défis et d'apporter de nouvelles solutions pour garantir un logement digne pour toutes et tous et assurer l'accès aux biens communs de première nécessité : l'eau, l'énergie, l'alimentation de qualité, l'éducation, la santé, les mobilités. Mais aussi de permettre à la jeunesse de sortir de la précarité, d'offrir un accès à la formation à tout le monde, de garantir un accès universel aux droits sociaux.

Béatrice Hakni-Robin, conseillère départementale socialiste d'Ille-et-Vilaine a invité des élus départementaux et régionaux mais aussi des responsables associatifs à participer à cette visioconférence pour apporter des réponses à ces questions.

Inscriptions sur fede29@parti-socialiste.fr

En savoir plus

Des militantes exemplaires



Le 13 octobre, les socialistes du Finistère ont perdu deux militantes exemplaires : Jeanne Roudaut à Plouguerneau et Gilda Le Gall à Mellac.

« Adjointe aux maires successifs de Mellac, de 1989 à 2020, vice-présidente à la Communauté, cheville ouvrière du CIAS, on ne comptait plus ses multiples implications au service de tous, dans les institutions comme au sein des associations œuvrant sans relâche dans ses domaines de prédilection : l'Habitat, le Logement et bien sûr tous les aspects de la vie sociale », se souvient Bernard

Pelleter, ancien maire de Mellac.

« Mais Gilda était aussi une inlassable besogneuse qui ne s'arrêtait jamais. Discrètement, elle consacrait son temps sans compter à ceux qui en avaient le plus besoin avec un sens inné de l'écoute, une de ses précieuses qualités. Elle aura marqué profondément la vie communale et au-delà. »

Jeanne Roudaut aussi fut une militante exemplaire qui a toujours placé son engagement sous le signe de la solidarité.

« Je garderai le souvenir d'une militante toujours réactive et soucieuse de l'amélioration des conditions de vie de tous ceux qui l'entouraient que ça soit auprès de sa famille ou auprès de ses concitoyens de par son engagement politique », confiait de son côté Serge Rousseau, secrétaire de la section des Abers, en évoquant Jeanne Roudaut.

« Son long combat politique en tant qu'élue de Brest et ensuite militante dans le pays des Abers est un exemple pour nous tous. »

En haut, à Gauche !



La Fédération du Finistère vient de lancer une campagne d'affichage pour rappeler que le Finistère est « *En haut à gauche* » et qu'il entend bien le rester.

Agenda

5 décembre
Congrès fédéral
à Quimper.

Retrouvez-nous sur



La semaine prochaine
il n'y aura pas
de numéro de
Cap Finistère.

Le n°1330 arrivera dans
votre boîte mail
le vendredi 6 novembre.
Merci d'en
prendre note !

Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428
N° 1329 - Vendredi 23 octobre 2020
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
ADFFFP

Quel avenir pour les maires ?

Luc Rouban

Nous sommes arrivés au bout d'un processus de « décentralisation rationalisée » dont les objectifs étaient plus économiques que politiques. Il est temps d'engager un nouvel acte de la décentralisation, au moins aussi puissant que celui de 1982, estime Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS, chercheur au CEVIPOF, qui vient de publier, à la Documentation française « Quel avenir pour les maires ? ».

Cap Finistère : En quoi la crise sanitaire impose, selon vous, une remise à plat de la décentralisation ?

Luc Rouban : Le confinement et la crise sanitaire ont été des accélérateurs, des catalyseurs d'une crise bien plus ancienne que le mouvement des gilets jaunes avait déjà révélée. La question qui se pose est : les maires sont-ils des élus autonomes ou sont-ils des agents de l'État. Élus, certes mais devant exécuter des ordres provenant des Préfectures ou des Ministères ? Toute l'histoire des maires, depuis le XII^e siècle se résume à ce dilemme, qu'il s'agisse du pouvoir seigneurial, monarchique, impérial ou républicain. Or, depuis les années 90, on assiste à une forme de « décentralisation rationalisée » qui vise à réaliser des économies budgétaires et à créer des structures toujours plus grandes et qui aboutit à affaiblir considérablement le pouvoir des maires.

Cap Finistère : Comment redonner du souffle à la démocratie communale ?

Luc Rouban : Il faut d'abord se féliciter de la bonne santé de la démocratie communale. J'en veux pour preuve les dernières Municipales qui ont été marquées par une dénationalisation des enjeux et des débats municipaux. Depuis 1983, les élections municipales, dans les grandes villes, étaient devenues des sondages grandeur nature pour ou contre le pouvoir en place. Les maires étaient des personnages politiques nationaux et les partis politiques puisaient dans ce « vivier » pour trouver des candidats aux Législatives, notamment. Il y avait une sorte de cursus honorum qui passait obligatoirement par la case mairie.

En mars et juin derniers nous avons assisté à une relocalisation des débats avec une montée en puissance des thèmes environnementaux mais aussi la multiplication des « listes citoyennes ».

Nous sommes face à un paradoxe : les communes les plus importantes (plus de 30000 habitants) disposent de moyens importants pour organiser la démocratie participative, mais une grande partie de

la population reste à l'écart. En revanche, la vie démocratique est bien plus riche dans les communes rurales, qui elles, manquent cruellement de moyens et sont confrontées à des habitants qui ont de plus en plus tendance à se comporter comme des consommateurs plutôt que comme des citoyens.

Mais la démocratie locale fonctionne globalement mieux dans les petites communes que dans les grandes.

Pour redonner du souffle il faudrait donc faire de la pédagogie pour améliorer la culture politique des citoyens et en particulier en direction des plus jeunes, car on constate une vraie fracture générationnelle.

Je sais bien que je vais à l'encontre du discours qui consiste, depuis 25 ans, à dire qu'il y a trop de communes et qu'il faut tout miser sur les métropoles. Mais, là encore, la crise sanitaire nous rappelle que les trop fortes concentrations urbaines posent de vrais problèmes.

Je suis un défenseur des petites communes. Pour qu'elles ne soient pas totalement vampirisées par les intercommunalités et qu'elles puissent disposer de moyens qui leur permettent de mener à bien leurs projets, je suis favorable aux fusions avec des maires délégués qui peuvent rester des interlocuteurs pour les administrés, « à portée d'engueulades des électrices et des électeurs » selon la formule consacrée.

Cap Finistère : Le projet de loi 3D pourra-t-il relancer la décentralisation ?

Luc Rouban : Si on en croit les propos de la ministre Jacqueline Gourault, il me semble que ce projet de loi est déjà enterré avant d'avoir été présenté au Parlement. L'ensemble des associations d'élus avaient fait part de leur opposition devant un texte qui, au lieu de clarifier, complexifiait encore les choses.

Il ne resterait, au mieux, que la possibilité d'engager des expérimentations sans qu'il soit ensuite nécessaire de les généraliser sur l'ensemble du territoire.

Je ne pense pas que ce gouvernement soit en capacité d'engager la profonde réforme de la décentralisation dont le pays a besoin. Il faudra attendre une nouvelle majorité capable d'impulser un mouvement aussi fort que celui de 1982 qui puisse à la fois simplifier et clarifier les compétences et les prérogatives de chacun, mais aussi réaliser la réforme de la fiscalité locale qui donne aux maires les moyens de mener à bien leurs projets.

